



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2023

Le Gouvernement met en place une « task force » pour les entreprises viticoles

Le contexte inflationniste lié à la guerre en Ukraine exacerbe les difficultés structurelles dans certains bassins viticoles créant une situation de crise pour cette filière majeure pour l'économie française. Ces tensions affectent la trésorerie des entreprises viticoles alors que nombre d'entre elles doivent rembourser des emprunts bancaires, notamment souscrits suite à la crise de la Covid-19 ou à la guerre en Ukraine.

Pour les accompagner, le gouvernement a créé une *Task force* ministérielle placée au sein du ministère l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Elle est désormais opérationnelle [taskforce.viti@agriculture.gouv.fr].

Sa mission consistera à répertorier, avec l'aide des organisations professionnelles viticoles, les entreprises concernées qui auraient des difficultés de trésorerie majeures. La *task force* pourra alors accompagner et orienter les entreprises concernées vers les solutions les plus adaptées.

En cas de difficultés, les entreprises pourront, par exemple, recourir aux procédures préventives amiables (comme la conciliation) ou à la Médiation du crédit. Le Gouvernement a prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023 l'accord de place sur le rééchelonnement des Prêts Garantis par l'État (PGE) dans le cadre de la Médiation du crédit aux entreprises. Ce dispositif, qui peut permettre à une entreprise en difficulté de rééchelonner son PGE sur jusqu'à 10 années, est rapide, gratuit, confidentiel et non-judiciaire. Il se fait sous l'égide d'un tiers indépendant, le Médiateur du crédit. Tous les détails pratiques figurent sur le site dédié: <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

Cette *Task force* accompagnera les entreprises vers les solutions les plus adaptées à leur situation, sans se substituer pour autant au rôle du Médiateur de crédit ou à celui des Conseillers départementaux à la sortie de crise.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv